Comment sommes-nous passés du système des noms romains aux noms et prénoms actuels ?

Médiathèque de Troyes Champagne Métropole – notre réponse du **16/02/2026.**



Penny Richards, CC BY-SA 4.0 , via Wikimedia Commons

L'étude des systèmes de noms appartient au domaine de l'anthroponymie. Le dictionnaire du CNRTL définit l'anthroponymie comme une *« branche de l'onomastique ayant pour objet l'étude des noms de personnes »*. En s'appuyant sur les recherches de ce champ d'études, les bibliothécaires Eurêkoi vous proposent de parcourir l'évolution des systèmes de noms en France.

Les systèmes anthroponymiques historiques

Les noms gaulois

Paul Fabre, professeur émérite de linguistique française et romane, démontre que les noms gaulois sont « **les premiers noms de personnes qui ont laissé des traces sur notre sol** ». Toutefois, leurs traces ont aujourd'hui disparu de l'anthroponymie française (***Les Noms de personnes en France*** de Paul Fabre, Presses universitaires de France, 1997).

Le système anthroponymique gaulois reposait sur le principe du **nom unique**.

L'onomastique comme enjeu : réflexions du point de vue linguistique, sociolinguistique et historique par Catherine Taine-Cheikh, Projet Sauvegarde et Valorisation du Patrimoine Culturel Mauritanien, Actes du 1er Colloque International sur " Le patrimoine culturel mauritanien " (Nouakchott les 29, 30 Nov. et 1er déc. 1999).
Extrait :

> *En effet, le système anthroponymique gaulois était fondé sur le nom unique, la présence d'un patronyme – au sens propre, c'est-à-dire d'un nom dérivé à partir du nom du père – étant possible mais non obligatoire. Les Gaulois étaient donc appelés simplement Galba « le Gros », Artos (de « ours »), Cintugenos « Premier né », Diuogenos « Fils de Dieu », Vercingetorix « Chef des guerriers d'élite » ou Arvernorix « Roi des Arvernes ».*

Les noms latins

Après la conquête de la Gaule par Jules César, les notables gaulois puis le reste de la population adoptent progressivement des noms latins.

Histoire des noms de famille français : De leur formation à leur disparition de Xavier Deniau, L'Harmattan, 2021.
Extrait :

> *Le système des noms romains est extrêmement élaboré. L'enfant recevait à sa naissance un prénom (praenomen) – Lucius par exemple – suivi du nom de la gens (nomen gentilicum), signe de l'appartenance à un groupe social connu. S'y ajoutaient le patronyme, soit le nom du père au génitif suivi de filius (fils de), et le cognomen, souvent en -o, -onis, surnom du fondateur de la famille qui, transmis à sa descendance, formait ce que l'on appelle aujourd'hui « le nom de famille » : PLANTIUS (« Pied plat »), GRACCHUS (« le Geai »), AGRICOLA (« le Laboureur »)…*

Au IIIe siècle, la complexité du système anthroponymique romain pousse la population gallo-romaine à revenir au système du nom unique.

Histoire des noms de famille français : De leur formation à leur disparition de Xavier Deniau, L'Harmattan, 2021.
Extrait :

> *Pourtant, dès le IIIe siècle, l'aspiration à un système moins lourd se fait sentir et* ***les Gallo-Romains reviennent au système gaulois du nom unique****. Entrent à cette époque dans le répertoire anthroponymique des noms profanes, hérités du latin, souvent de la forme en -ius servant à établir généralement les gentilices (FULIUS, MARIUS, MAURICIUS, etc.) et des noms chrétiens, noms propres tirés de la Bible, noms de saints ou noms rappelant des dogmes religieux, des fêtes, des rites, etc.*

Paul Fabre note que « dans l'anthroponymie française, **[les noms latins] ont survécu, sous la forme de noms de baptême ou de noms de famille** (et ils ont survécu parce qu'ils furent portés par les premiers chrétiens et surtout par les saints),

mais cette survie dans notre onomastique s'inscrit dans un système anthroponymique tout à fait différent de celui que connaissaient Rome et la Gaule gallo-romaine. » (***Les Noms de personnes en France*** de Paul Fabre, Presses universitaires de France, 1997).

Les noms germaniques

À la fin de l'Antiquité, l'arrivée de peuples d'origine germanique, comme les Francs ou les Wisigoths, contribue au retour en grâce du nom unique.
Les Noms de personnes en France de Paul Fabre, Presses universitaires de France, 1997.
Extrait :

> *Les Grandes Invasions, qui ont causé l'effondrement de l'Empire romain, ont donné lieu à d'importantes migrations de peuples. Tous ces peuples avaient un système anthroponymique semblable (le système du nom unique) ;* ***c'est ce système qui s'implanta sur notre sol à partir du Ve siècle pour y concurrencer le système gallo-romain.***

Cependant, le retour au nom unique ne s'explique pas uniquement par l'influence des peuples germaniques. Dans son article **Se nommer, être nommé et intégrer le monde romain. À partir de la documentation gauloise** (*Onomastique, droit et politique* 64 | 2012-2, p. 69-90), l'historien Laurent Lamoine cite d'autres facteurs liés à ce phénomène.
Extrait :

> *L'Antiquité tardive est marquée par une crise du système trianominal, qui affecte tous les milieux de la société, et par un retour au nom unique. […] Les historiens ont avancé plusieurs explications pour comprendre le retour en grâce du nom unique, qui relèvent de l'histoire juridique comme de l'histoire des mentalités. Ils insistent sur une* ***influence du christianisme*** *que l'on sait attaché à l'égalité entre les*

> *hommes, le nom unique traduirait cette parité. De même, ils soulignent le **rôle de la Constitution de Caracalla de 212**, qui étend la citoyenneté romaine à l'ensemble des habitants libres de l'Empire, dans la déliquescence du système élaboré à la fin de la République et développé sous le Haut-Empire. **L'installation dans l'Empire de groupes militaires, prétendument germaniques**, redynamisant une onomastique de type pérégrin qu'elle soit germanique ou latine d'ailleurs, aurait aussi favorisé cette évolution.*

Le système anthroponymique français

La révolution anthroponymique médiévale

À partir du Moyen Âge, le système anthroponymique français débute une lente évolution qui l'amène progressivement jusqu'à sa forme actuelle.
Histoire des noms de famille français : De leur formation à leur disparition de Xavier Deniau, L'Harmattan, 2021.
Extrait :

> *À partir du Xème siècle, un bouleversement se produit dans le système anthroponymique français. Progressivement **se met en place le système du nom double**, qui se substitue au nom unique, moyen de dénomination propre à tout le haut Moyen Age. Cette évolution correspond à une modification générale des structures de la société médiévale, en même temps qu'à des nécessités d'ordre pratique.*

Afin de distinguer les individus, un surnom vient s'ajouter au nom unique. Peu à peu, **le surnom se transforme en nom de famille** qu'on transmet de génération en génération, tandis que **le nom devient le prénom** (***Le patronyme: Histoire, anthropologie, société*** de Gianna Zei, Pierre Darlu et Guy Brunet, CNRS Éditions, 2001).

L'article **Le nom de famille, une tradition presque millénaire** par *GEO* avec l'*AFP* du 24/01/2022 donne des précisions sur la formation des noms de famille.
Extrait :

> *« Aucune loi n'a édicté quoi que soit à propos des noms de famille », précise Marie-Odile Mergnac, généalogiste et historienne.* ***Il s'agissait au départ de surnoms individuels, qui correspondent au prénom du père ou font référence à une indication géographique, un métier ou encore une caractéristique physique ou morale****. Ces surnoms sont progressivement devenus héréditaires, vers les XIIe et XIIIe siècle. Le nom du père, du chef de famille, s'est imposé car « dans les villages où tout le monde était agriculteur, c'était celui qui sortait, qu'on voyait, les femmes restaient à la maison avec les enfants », explique Mme Mergnac, autrice des Noms de famille en 100 clins d'œil (Ed. Archives & Culture). Elle relève toutefois une exception : des matronymes se sont transmis en Normandie, où une femme veuve pouvait endosser le rôle de cheffe de famille et intégrer la sphère publique. La tradition de transmettre le patronyme s'est imposée dans la plupart des pays européens, qui l'ont exportée ailleurs lors de la colonisation.*

La fixation des noms de famille

C'est finalement l'**instauration de l'Etat Civil**, à la Révolution, qui marque définitivement, en France, la transmission des noms de famille.
Histoire des noms de famille français : De leur formation à leur disparition de Xavier Deniau, L'Harmattan, 2021.
Extrait :

> *À partir de la Révolution française, un certain nombre de dispositions législatives stoppent net cette évolution : les lois révolutionnaires concernant l'état civil, complétées par quelques dispositions ultérieures, ont pour e□et de* ***figer le***

> ***système onomastique*** *et de bloquer chaque nom dans la forme qu'il avait à ce moment, interdisant ainsi toute évolution de fait ou de droit – sauf conditions draconiennes et largement dissuasives.*

Pour aller plus loin…

Vous pouvez consulter les **ouvrages** suivants :

- ***Tout savoir sur votre nom de famille*** de Jean-Louis Beaucarnot, Marabout, 2008.
 Vous recherchez des informations sur votre nom de famille ? Combien on en compte en France ? Les noms de famille français les plus fréquents ? Comment localiser un nom de famille et connaître son sens ? Pour trouver toutes les réponses à vos questions, suivez le guide !
- ***Les noms de famille de France : traité d'anthroponymie*** d'Albert Dauzat, Guénégaud, 2000.

Vous pouvez également consulter en ligne les numéros de la **Nouvelle revue d'onomastique** publiée par la Société Française d'onomastique de 1983 à 2019.

Enfin, nous vous conseillons le visionnage de cette courte **vidéo** sur l'origine des noms de famille en France.
D'où viennent nos noms de famille ? par Explore Media, *youtube.com*, 01/06/2023.
Présentation :
Saviez-vous que nos noms de famille sont apparus il y a seulement 800 ans ? Avant le Xe-XIIe siècle, les Français portaient un seul prénom de baptême mais ça a commencé à poser problème lorsque la population a augmenté. Aujourd'hui, il y aurait près d' 1, 4 million de noms de famille en France, un record mondial ! Alors que dans certains pays d'Asie comme la Chine ou le Vietnam, il y a très peu de patronymes et des millions de personnes partagent le même nom.